

<p style="text-align: center;">MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE <i>REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES</i> FOURNITURE DE MANUELS SCOLAIRES</p>
--

Article 1 : OBJET DU MARCHE

Le marché a pour objet la fourniture de manuels scolaires pour les élèves et de livres du professeur, du niveau 6^{ème} au niveau 3^{ème} pour l'ensemble des disciplines.

Le marché est conclu pour la période allant du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Montant prévisionnel du marché : entre 15000€ et 30000€.

La liste et les quantités des manuels à commander ne sont pas encore définies et seront communiquées ultérieurement.

Article 2 : PROCEDURE

Procédure adaptée selon les dispositions de la réglementation sur les Marchés Publics (décret n°2016-360 du 25/03/2016)

ARTICLE 3 : OFFRES

Le candidat devra proposer un taux de remise consentie par rapport au prix éditeur TTC.

Les prix ainsi calculés comprennent les frais de port (pas de limite de franco de port).

Le prix est réputé comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres, frappant obligatoirement les prestations ou toute autre sujétion liée à l'exécution du marché.

Le pourcentage de remise est ferme pour la durée du marché.

L'offre indiquera les délais et les modalités de livraison, d'échange ou de reprise. Les commandes passées en juillet devront être livrées au plus tard les 27 et 28 août 2017. Les commandes passées dans l'année devront être livrées rapidement, au plus tard dans les 3 semaines suivant l'émission du bon de commande.

Période de consultation : du 10/04/2017 au 15/05/2017

Mode de réception des offres : par courrier, courriel, ou directement au service intendance de l'établissement

Date limite de réception des offres : **15/05/2017 à 12 heures**

- Les offres devront être transmises à l'établissement désigné ci -dessous à l'adresse suivante :

Collège du KLOSTERWALD
4 Rue Bellevue
67220 VILLE

Adresse mail : annette.hihn@ac-strasbourg.fr

- Pour être recevable, l'offre du candidat devra être constituée des éléments suivants (rédigés en français):

- Le mémoire technique du candidat indiquant clairement le taux de remise consentie, les délais et modalités de livraison et, le cas échéant, les services associés proposés
 - Le présent cahier des clauses particulières daté et émargé par le représentant habilité, avec le cachet de l'entreprise
 - Une description succincte de l'entreprise qui mettra en évidence les moyens mis en œuvre pour l'exécution du présent marché
 - Extrait Kbis de l'entreprise
 - Attestation sur la situation juridique et financière de l'Entreprise au regard des obligations fiscales et sociales
- Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres
 - L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue selon le barème suivant :
 - Délai de livraison : 20%
 - Prix : 80%

Article 4 : CONDITIONS DE FACTURATION

- Les factures seront libellées et adressées au Collège du KLOSTERWALD
- Le formalisme des factures sera conforme aux indications suivantes :
 - Nom ou raison sociale du créancier
 - Numéro SIRET
 - Référence de la commande
 - Date de la facture et de livraison des fournitures
 - Pour chacune des prestations rendues la dénomination précise, selon le cas les prix unitaires et les quantités ou bien les prix forfaitaires
 - Le montant de la TVA légalement applicable ou le cas échéant le bénéfice d'une exonération
 - IBAN et BICS

Les informations concernant les différentes fournitures commandées devront être clairement identifiées.

Article 5 : PAIEMENT

Le règlement des factures sera effectué par mandat administratif dans les délais et conditions réglementaires. Le délai de paiement est de 30 jours.

Le comptable assignataire des paiements est :

- M Bertrand BECKER, Lycée SCHWILGUE à SELESTAT

Lu et approuvé

le.....

Nom et qualité du signataire

Signature